
**Conseil d'administration
du Centre de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys**

**Séance extraordinaire
7 juin 2022
À 19 heures**

Procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue le 7 juin 2022 à 19 h.

Sont présents :

Véronique Beaulieu
Jean-Philippe Blanchette
Marie-France Caron
Jean-Denis Constantin
Christine Drolet
Ghislain Laporte, président du CA
Marie-France Leroux (assistait à distance)
Yan Ouellette, vice-président du CA
Julie-Anne Proulx
Dalia Ramy
Yu Cai Tian
Caroline Trudel (arrivée à 19h08)
Tous membres du Conseil d'administration formant quorum

Participent également à la séance :

Dominic Bertrand, Directeur général
Me Marie-Josée Villeneuve, Secrétaire générale et DGA

Sont également présents :

Alain Lavoie, DGA
Éric Lauzon, DGA
Danielle Roberge, DGA
Paul St-Onge, DGA
Nelly Admo, directrice, SRH
Me Marie-Hélène Lambert, secrétaire générale adjointe
Louise Séguin, régisseuse, direction générale

Ouverture de la séance

Monsieur Ghislain Laporte déclare la séance ouverte.

Adoption de l'ordre du jour

CA21/22-06-110

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU

3. ...

4. SERVICES ÉDUCATIFS

5. SERVICES ADMINISTRATIFS

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Projet de consolidation des organigrammes des services - adoption

5.2 Ressources financières

5.2.1 Détermination du montant demandé au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal pour le financement des besoins locaux (taxe scolaire) du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys pour l'année 2022-2023

5.3 Ressources informatiques

5.4 Ressources matérielles

5.5 Gestion contractuelle et approvisionnements

5.6 Organisation scolaire

5.7 Transport

6. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.1 Constitution du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie – Formation du comité de sélection

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8. RAPPORTS – DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS

9. GÉNÉRALITÉ

10. QUESTIONS DIVERSES

11. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSITION ADOPTÉE.

Avant de débiter, monsieur le Président annonce que deux membres du conseil d'administration ont démissionné de leur poste : messieurs Hafedh Ben Taher et François Morin. Il les remercie pour leur implication au cours des deux dernières années.

5.1.1 **Projet de consolidation des organigrammes des services - adoption**

Monsieur Tian propose un amendement à la résolution pour ajouter un nouveau poste de cadre lié à l'équité et à la diversité en emploi.

Madame Admo explique tout le travail qui est fait pour favoriser une meilleure diversité au sein du CSSMB. Elle rappelle brièvement le contenu du rapport adopté par le CA et déposé auprès de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), de même que les statistiques du CSSMB à cet égard, lesquelles sont très élevées. Tous les recruteurs du CSSMB ont ce souci tout au long du processus de recrutement. Le principal enjeu actuellement au niveau du recrutement, est de trouver des gens pour occuper les postes.

Monsieur Bertrand explique toutes les démarches qui sont faites au sein de l'organisation pour faciliter l'intégration du personnel formé à l'extérieur du Québec, notamment avec le Centre d'intervention pédagogique en contexte de diversité (CIPCD), dont un chantier est de voir à l'intégration du personnel issu de l'immigration.

Les membres discutent.

Monsieur Laporte suggère que le sujet soit discuté au Comité des ressources humaines.

Monsieur Tian retire sa proposition d'amendement et propose plutôt de mandater le Comité des ressources humaines afin qu'une recommandation soit faite au Conseil d'administration à ce sujet.

À 19h22, madame Julie-Anne Proulx quitte la séance

Madame Caron demande l'impact des abolitions et des créations de postes dans l'organigramme.

Madame Admo répond en précisant que personne n'a perdu son emploi.

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Organigrammes pour adoption – entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022
- C) Retour de consultation des associations des cadres.

ATTENDU le soutien et l'accompagnement offerts par les services administratifs et pédagogiques aux établissements afin de permettre au personnel de ces derniers de se centrer sur les aspects permettant de favoriser la réussite éducative des élèves;

ATTENDU le niveau de complexité accru au cours des dernières années par les nouvelles exigences administratives, réglementaires et légales, notamment, mais non limitativement, en matière de sécurité de l'information, de gestion des ressources humaines et de programmes;

ATTENDU les nombreux enjeux stratégiques à considérer afin d'assurer la bonne marche de l'organisation;

ATTENDU le volume croissant dans les services et la nécessité d'optimiser leur gestion;

ATTENDU QU'il convient d'ajuster l'organigramme de manière à répondre à l'ensemble des besoins et exigences;

ATTENDU la recommandation de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) et de l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire (AMDES);

ATTENDU la recommandation de la direction du Service des ressources des ressources humaines et de la Direction générale;

Il est résolu à l'unanimité :

D'adopter, tel que déposé, le projet de consolidation des organigrammes des services du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB), lequel prévoit :

- La création d'un poste de régisseur aux Services de la formation professionnelle, la formation continue et aux entreprises sous la responsabilité de la direction adjointe des services;
- le transfert des responsabilités du poste de Secrétaire général vers la Direction générale adjointe du RÉTAC Lachine-LaSalle;
- le changement nominatif du Secrétariat général devenant le Service des affaires juridiques et corporatives. Celui-ci ayant une direction adjointe responsable du secteur juridique et une seconde direction adjointe responsable du secteur immobilier et gestion de l'information;

- la création d'un poste de régisseur au Secrétariat général devenant le Service des affaires juridiques et corporatives sous la responsabilité de la direction du service;
- l'abolition d'un poste d'agent d'administration au Secrétariat général devenant le Service des affaires juridiques et corporatives;
- la création d'un poste de régisseur au Service des ressources informatiques sous la responsabilité de la direction adjointe soutien aux utilisateurs;
- la création de deux postes d'agent d'administration au Service des ressources informatiques sous la responsabilité de la direction adjointe applications, infrastructures et sécurité;
- la création de deux postes de coordination au Service des ressources éducatives sous la responsabilité de la direction du service;
- l'abolition d'un poste d'agent d'administration au Service des ressources financières;
- la création d'un poste de régisseur au Service des ressources humaines sous la responsabilité de la direction adjointe du secteur de la dotation;
- la création de deux postes de régisseur au Service des ressources humaines sous la responsabilité de la direction adjointe du secteur santé et sécurité au travail;
- l'abolition de deux postes de conseiller en gestion de personnel au secteur santé et sécurité du Service des ressources humaines;

Le tout devant entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2022;

De mandater le comité de travail des ressources humaines du Conseil d'administration afin d'évaluer la possibilité de créer un poste dédié aux enjeux de diversité au niveau du personnel du CSSMB.

PROPOSITION ADOPTÉE.

À 19h25, madame Julie-Anne Proulx revient en séance

5.2.1 Détermination du montant demandé au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal pour le financement des besoins locaux (taxe scolaire) du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys pour l'année 2022-2023

CA21/22-06-112

Documents déposés :

A) Sommaire

B) Lettre du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal en date du 12 mai 2022.

ATTENDU QU'aux termes de l'article 434.5 de la *Loi sur l'instruction publique*, modifié par l'article 19 de la *Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire*, le Centre de services scolaire doit faire parvenir une résolution au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal déterminant le montant qu'il réclame pour le financement de ses besoins locaux (taxe scolaire);

ATTENDU QU'aux termes de l'article 455.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le MEQ fixe par règlement le montant du financement pour les besoins locaux du Centre de services scolaire;

ATTENDU la recommandation de la direction générale et de la direction du Service des ressources financières;

Il est résolu à l'unanimité :

De demander au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal de verser au Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, pour l'année 2022-2023, le plein financement de ses besoins locaux estimés par le MEQ dans ses paramètres initiaux de financement pour l'année scolaire 2022-2023, conformément aux termes de la *Loi sur l'instruction publique*.

PROPOSITION ADOPTÉE.

6.1 Constitution du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie – Formation du comité de sélection

CA21/22-06-113

Document déposé :
A) Sommaire.

ATTENDU QUE le *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* (Règlement) prévoit la formation d'un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie (CEED) ayant pour mandat d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir au Règlement;

ATTENDU QUE le CEED doit être composé de trois personnes provenant d'au moins deux des trois catégories prévues à l'article 26 du Règlement;

ATTENDU QUE les membres du CEED sont nommés par le Conseil d'administration, par le vote d'au moins les deux tiers de ses membres et que les nominations s'effectueront lors de la séance du mois d'août 2022;

ATTENDU QU'en vertu du Règlement, le président du Conseil d'administration veille au respect par les membres du Conseil d'administration des normes d'éthique et de déontologie et que la secrétaire générale est responsable de la coordination du processus d'enquête;

ATTENDU les objectifs militant en faveur d'un processus commun aux trois Centres de services scolaires desservant la région de Montréal (Centre de service scolaire de Marguerite-Bourgeoys, Centre de services scolaire de Montréal et Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île, ci-après « CSS »);

ATTENDU la volonté conjointe des CSS d'instituer un comité de sélection dont le mandat sera d'analyser les candidatures reçues dans le cadre du processus de désignation des membres du CEED et d'effectuer des recommandations aux conseils d'administration par la suite;

ATTENDU la nécessité d'encadrer la procédure de sélection des membres du CEED;

ATTENDU la procédure de sélection proposée;

ATTENDU la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

ATTENDU la recommandation de la direction générale et de la secrétaire générale;

Il est résolu à l'unanimité :

De mandater la secrétaire générale pour coordonner, au nom du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, la procédure de sélection décrite au sommaire joint à la résolution pour valoir comme si au long réité, en collaboration avec les deux autres centres de services scolaires de la région de Montréal;

De désigner les personnes suivantes afin de siéger sur le comité de sélection chargé de faire une recommandation au Conseil d'administration sur les candidatures à retenir pour le comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie :

- Me Marie-Josée Villeneuve, secrétaire générale du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys;
- M. Ghislain Laporte, président du Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys
- À titre de substituts messieurs Yan Ouellette et Yu Cai Tian, membres du Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, dans l'éventualité où M. Laporte était dans l'impossibilité de participer à la rencontre du comité de sélection.

PROPOSITION ADOPTÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h31.

Secrétaire générale

Président